



COMMUNIQUÉ

En suspens jusqu'au 6 août 2009, 11 h 30 a.m.

Les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ améliorent leur performance générale en matière de développement durable en 2008

Ottawa, Ont. – Aujourd'hui, l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) et ses entreprises d'électricité membres ont dévoilé le premier rapport annuel sur le programme [Électricité durable](#), qui fait état de la performance générale de l'industrie de l'électricité en matière de développement durable en 2008. Dans le cadre de ce programme, lancé en février 2009, les membres de l'ACÉ s'engagent à mener leurs activités de manière durable afin que l'industrie puisse combler les besoins des générations actuelles et futures. Pour assurer sa pleine transparence vis-à-vis des intervenants de l'industrie, le programme Électricité durable est encadré par un Comité consultatif public, présidé par l'honorable Mike Harcourt, 30^e premier ministre de la Colombie-Britannique. Ce comité se compose de Canadiens éminents ayant des antécédents divers dans les administrations gouvernementales, le monde universitaire, les organisations non gouvernementales, l'industrie et la communauté autochtone.

« La présentation du rapport annuel sur le programme Électricité durable marque un jalon important dans nos efforts de transparence et dans notre souci de faire connaître aux intervenants notre performance en matière de développement durable, a affirmé Pierre Guimond, président-directeur général de l'Association canadienne de l'électricité. Nous voulons que l'industrie canadienne de l'électricité soit reconnue comme un véritable chef de file de la durabilité environnementale dans le monde. »

Malgré les défis qui subsistent, les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ continuent d'améliorer leur performance globale en matière de développement durable. En 2008, les émissions brutes de dioxyde de soufre (SO₂), d'oxydes d'azote (NO_x) et de dioxyde de carbone (CO₂) ont diminué de treize pour cent, de sept pour cent et de huit pour cent respectivement, même si leur niveau d'intensité est demeuré assez constant. Ce recul des émissions est attribuable à un ensemble de facteurs, dont la hausse du niveau de production des sources non polluantes (comme l'hydroélectricité et le nucléaire) et une baisse de la production fossile dans certaines provinces. De même, la performance des entreprises membres de l'ACÉ au chapitre de la santé et de la sécurité s'est améliorée dans l'ensemble, sauf au chapitre de la gravité des blessures. Le taux de fréquence de toutes les blessures a été de 2,88 blessures pour 200 000 heures travaillées (une amélioration de 4,3 pour cent par rapport à 2007) et le taux de gravité des accidents s'est élevé à 21,10 journées perdues pour 200 000 heures travaillées (une augmentation de 30 pour cent par rapport à 2007). Au chapitre de la performance économique, les membres de l'ACÉ ont continué d'investir dans des infrastructures essentielles nouvelles afin d'améliorer la fiabilité des réseaux et de répondre aux besoins des générations actuelles et futures de Canadiens.





« Nous voulons encourager les entreprises à améliorer de manière continue leur performance et à viser l'excellence, a pour sa part souligné Pat Youzwa, présidente-directrice générale de SaskPower et présidente du Conseil exécutif d'Électricité durable. Ce n'est qu'un début. Nous sommes déterminés à bâtir un avenir durable au chapitre de l'électricité pour les futures générations. »

« Le Comité consultatif public est heureux de constater les initiatives proactives mises en œuvre pour protéger la biodiversité et les écosystèmes, réduire les émissions atmosphériques, mettre à contribution de manière efficace les peuples autochtones et rehausser la performance des entreprises en matière de santé et de sécurité, a affirmé Mike Harcourt, président du Comité. Nous travaillerons étroitement avec l'ACÉ et ses membres pour améliorer de façon continue leur performance au chapitre du développement durable et pour voir à l'observation des principes du programme. »

Les membres de l'ACÉ assurent, sur une base quotidienne, la production, le transport et la distribution d'énergie électrique pour les clientèles industrielle, commerciale, résidentielle et institutionnelle de tout le Canada. L'ACÉ, qui est une association industrielle nationale, vise tous les secteurs d'activités de l'industrie de l'électricité, qu'il s'agisse des entreprises d'électricité à intégration verticale et des négociants en énergie ou encore des fabricants et fournisseurs d'équipements, de technologies et de services. L'Association représente les intérêts généraux de cette importante industrie, dont le rôle en vue d'assurer une énergie sûre, fiable et concurrentielle est essentiel à la prospérité des générations actuelles et futures.

– 30 –

Le rapport annuel 2008 sur le programme Électricité durable est disponible au
www.electricitedurable.ca

Renseignements :

Francis Bradley
Vice-président, ACÉ
Tél. : 613-230-5027
Cell. : 613-218-6548
Courriel : bradley@canelect.ca

Louisa Hood
Conseillère principale, Communications
Tél. : 613-688-2954
Cell. : 613-513-6990
Courriel : hood@canelect.ca

